

Respecter les Retraité·es et leurs droits !

Éditorial

L'injonction qui est faite d'« apprendre à vivre avec le virus » va bien au-delà du seul respect des précautions sanitaires utiles.

Peut-on « apprendre à vivre avec » ce que la Défenseure des droits a appelé « le caractère aléatoire » des décisions prises depuis juillet qui « ne garantit ni l'intelligibilité des mesures ni la sécurité juridique des personnes » ?

Le climat anxieux créé par l'activité croissante du virus doit-il faire oublier l'inorganisation du dépistage, l'absence de réponse de fond à la crise de l'hôpital public, **l'incurie** des mesures prises et le manque de moyens en milieu scolaire et universitaire (un tiers des clusters !), le refus de la gratuité des masques ?

Peut-on « apprendre à vivre avec » l'infantilisation et la culpabilisation des personnes retraitées réduites à la vulnérabilité, quand on ne leur fait pas porter la responsabilité du confinement ?

L'absence de démocratie, dans le domaine sanitaire aussi, a des répercussions morales, sociales, économiques. **Or il existe des instances** qui ont une expertise et des propositions (Conférence nationale de santé, organisations syndicales, associations, maires...). Encore faut-il vouloir les **écouter**.

Sont méprisés la solidarité dans la sphère familiale pour pallier les carences de l'État (garde d'enfants, rôle des aidants, autres aides), les engagements dans la vie associative, communale, culturelle qui maintiennent un lien social menacé par la précarité et le risque d'isolement. Rémunérées à 10€ de l'heure, la plupart de ces activités représenteraient 8% du PIB. Alors, inutiles les retraité·es ?

Citoyennes à part entière, les personnes retraitées sont évidemment frappées par l'état d'urgence sanitaire liberticide que ce pouvoir autoritaire voudrait proroger jusqu'en avril 2021.

En quoi sont-elles responsables des plans sociaux qui accompagnent une politique de l'offre sans contreparties destinée surtout à relancer la course aux profits, des attaques contre la protection sociale (droits des chômeurs, Sécurité Sociale, financement de la perte d'autonomie, bientôt les retraites ?), des simples « mesurées » prises pour les jeunes ?

Une campagne d'opinion vise à légitimer le devoir qu'auraient les personnes retraitées à payer plus encore qu'elles ne le font depuis des années, plus durement depuis 2018. En quoi devraient-elles assumer les conséquences **du séparatisme des plus riches et des grandes entreprises qui jouissent des milliards de cadeaux fiscaux, d'exonérations de cotisations, de l'optimisation et évasion fiscales ?**

Le projet de réforme des retraites a mis en lumière l'objectif de faire baisser les pensions en contenant les dépenses des retraites dans les limites de 13,8% du PIB, voire moins, quand le nombre des retraités augmente. Les attaques contre les pensions liquidées relèvent de la même politique. Le droit social à la retraite, fondée sur les cotisations et considérée comme un salaire continué est insupportable au libéralisme.

Entre 2017 et 2020, l'absence de revalorisation sur l'inflation a fait décrocher les pensions de 5,5% par rapport aux prix. Ajoutons l'augmentation de la CSG, diverses mesures fiscales, le coût des complémentaires santé... **Qu'en sera-t-il** dans le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS), un député de la majorité ayant déjà proposé une « sous-revalorisation » (!) des pensions ?

Enfin nous vous invitons instamment à lire le communiqué de presse des 9 organisations de retraités sur le rapport Vachey, chargé de faire des propositions de financement de la 5^{ème} branche pour l'autonomie placée « à côté » des branches historiques et ouverte à l'assuranciel. C'est une attaque en règle contre la Sécurité Sociale déshabillée par des transferts de ressources et contre les retraité·es scandaleusement matraqué·es. dès 2021. Exit les principes de solidarité et d'universalité qui fondent la Sécurité Sociale.

Dans l'immédiat, et sans attendre les initiatives des retraité·es auxquelles travaillent le SNES, la FSU et le groupe des 9, ne rien céder sur les contre-propositions et les objectifs du SNES-FSU est un horizon à garder comme alternative aux impasses où conduit la politique menée.

Martine Beaulu-Barlier

	Sommaire
1) Éditorial - page 1	
2) Quoi qu'il en coûte - page 2	
3) La culture comme liberté - page 2	
4) Halte à l'enrichissement de l'oligarchie - page 3	
5) Les retraités encore frappés au porte monnaie - page 4	
6) Communiqué PLFSS - page 5	

« Quoi qu'il en coûte » ? Mais pour qui ?

La crise sanitaire, économique et sociale qui n'est pas au bout de ses effets souligne l'importance d'une protection sociale de haut niveau pour tous. Au rebours de cette évidence, le gouvernement maintient son cap sur les régressions de l'assurance-chômage et des retraites. Il exclut le risque de la perte d'autonomie de la branche maladie.

Le projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale vient d'être présenté à la commission des affaires sociales avant examen en Conseil des ministres. L'effet choc a été d'annoncer un déficit record. Certes, les dépenses en soins, congés maladie dus au Covid... ont augmenté alors que la situation économique a réduit les ressources.

Mais ce que confirme la loi de juillet « relative à la dette sociale et l'autonomie » c'est que, pour la deuxième année consécutive, le gouvernement **creuse artificiellement ce déficit** en transférant à la Sécurité Sociale le coût de mesures que l'État a dû prendre face à des effets économiques et sociaux du confinement (chômage partiel non soumis à cotisations, report des cotisations...).

Et il continue à ne plus compenser les exonérations de cotisations largement consenties au patronat. Il lui a suffi de supprimer une règle établie depuis 1994 qui séparait les budgets de l'État et de la Sécu !

Ce sont donc 136 Milliards de dette sociale supplémentaires qui devront être amortis d'ici 2033 : ainsi s'annoncent des restrictions accrues chaque année pour le système de santé et ses usagers quand les comptes étaient pratiquement à l'équilibre en 2019 (et à quel prix !).

Or ce n'est pas ainsi que fonctionne la dette publique avec des emprunts à 10 ans, actuellement à taux négatif, que l'État fait « rouler » à l'échéance en faisant d'autres emprunts à long terme pour rembourser. Sans être « open bar », cela n'appelle pas en soi l'austérité.

Ce transfert de dette a un double effet : permettre de garder une image de bon élève dans l'UE et démanteler un système solidaire pour privatiser la protection sociale.

Ce qui se détruit se reconstruit. Une campagne pour « la Sécurité Sociale de demain » est lancée à St Etienne le 3 octobre par les syndicats, partis politiques, associations réunis pour les 75ans de la Sécu.

Martine Beaulu-Barlier

La culture comme liberté

L'épidémie qui nous frappe nous a confrontés collectivement à ce qui fait l'essentiel de l'humain, la vie et la mort.

Les mesures prises pour y remédier ont réduit la vie aux seuls besoins du corps, mettant entre parenthèses ce qui était de l'ordre de l'esprit, de l'affectivité, donc la culture. Ainsi les rituels funéraires étaient empêchés, niant ce qui est la marque primordiale de l'humanité en toute civilisation. La mort était devenue une entité comptable.

Les lieux de culture ont été fermés, au risque de leur disparition, quand prospérait l'industrie numérique. Et lorsque le déconfinement s'est amorcé, on a considéré que, n'étant pas un secteur économique rentable, la culture « en présentiel », celle des salles de spectacles et des musées pouvait attendre. Elle a été longtemps empêchée, peu et tardivement aidée financièrement.

Aujourd'hui de nouvelles mesures visent les associations culturelles locales, mettant en danger ces lieux d'apprentissage et de pratique de la mixité sociale.

Injonctions contradictoires, infantilisation, culpabilisation et peur, constituent un système cohérent qui nous prive de toute capacité de raisonnement logique et nous empêche d'être acteurs de la lutte contre l'épidémie.

Les réseaux sociaux ne peuvent remplacer la présence collective en un même lieu, où on ressent intensément son humanité, où on vibre en même temps, spectateurs et artistes, à quelque chose qui nous dépasse et nous invite à nous dépasser, à résister à l'asservissement et à l'enfermement : la culture, comme acte créateur et citoyen.

Éveline Morin, Éliane Morin

Halte à l'enrichissement de l'oligarchie !

Le monde d'après ne ressemble-t-il pas furieusement au monde d'avant ?

Après l'annonce de tous les plans de licenciements, quelle pourra être la portée d'un plan de relance sans contreparties ?

Il y a des précédents :

- Avec le CICE, le MEDEF promettait 1 million d'emplois. Finalement ce sont au mieux, d'après l'OFCE, 400 000 qui ont été créés avec les 88,9 milliards versés aux entreprises entre 2013 et 2017 : soit un coût par emploi de 3 700 euros /mois !
- L'exemple de Bridgestone est également révélateur : des millions de subventions accordées, notamment par l'UE, des milliards de dividendes distribués aux actionnaires et l'entreprise est sur le point de supprimer 863 emplois.
- C'était le même fiasco avec Whirlpool (Amiens), Continental, Goodyear...

Aujourd'hui, après un remplacement du CICE par une exonération des cotisations sociales (20 milliards/an) le gouvernement continue de diminuer massivement les charges des entreprises et l'impôt de production.

Toujours sans contreparties et avec une dérégulation du marché du travail, cela ne signifie-t-il pas implicitement que le gouvernement accepte la diminution du nombre d'emplois au nom de la compétitivité des entreprises (l'augmentation de leurs profits en fait) ?

Un plan injuste :

Non seulement cet argent transféré au privé va manquer aux services publics au moment même où l'hôpital public et les EHPAD sont sous tension mais ce plan ne prévoit qu'un milliard pour soutenir la demande, soit 1 % pour les plus précaires et pas question de diminuer la T.V.A sur les produits de 1ère nécessité.

Les TPE PME et entreprises sous-traitantes elles-mêmes ne sont pas épargnées.

Les inégalités ne cessent de s'aggraver : selon l'INSEE, en 2018, les 10 % des ménages les plus modestes ont subi un recul de 1,6 %. et le taux de pauvreté a augmenté chez les retraités (+ 1,1 point par rapport à 2017) avec la non revalorisation des pensions et l'augmentation du taux de la CSG .

À quand un effort de solidarité des plus riches ?

On assiste au XXI^{ème} siècle à une remontée très forte du niveau des propriétés privées et de la concentration des patrimoines depuis les années 80-90.

L'impôt ne joue plus son rôle de redistributeur :

De véritables cadeaux fiscaux ont été accordés aux plus riches comme le remplacement de l'ISF par l'IFI portant sur la fortune immobilière et exonérant les placements financiers, auquel s'ajoute le « bouclier fiscal » sur les revenus financiers.

Les grandes multinationales ont connu une hausse spectaculaire de leurs bénéfices, une augmentation des dividendes de 70 % entre 2009 et 2018.

L'impôt sur les bénéfices est passé de 50 % dans la plupart des pays de l'UE dans les années 80 à 22 % en 2018.

Il est temps de faire monter la pression pour obtenir une plus grande justice fiscale : c'est l'impôt progressif qui a posé les bases de l'état social

Si l'on veut éviter que la démocratie soit capturée par les intérêts financiers et oligarchiques, il faut augmenter les taux d'impôts progressifs sur les plus hauts revenus et propriétés .

Ceux-ci ont pu atteindre jusqu'à 50 à 80 % aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, entre 1932-1980, 20 à 30 % en France (et en Allemagne), en raison des destructions d'après guerre et de l'inflation.

Le problème crucial qui mine aujourd'hui nos démocraties est bien celui de la répartition de la richesse.

Roselyne Cozic





Paris, le 28 septembre 2020

Communiqué de presse : les retraité·es encore frappés au porte-monnaie ?

Dans son rapport remis au gouvernement le 15 septembre, l'inspecteur général des Finances Laurent Vachey veut faire payer l'aide à l'autonomie en grande partie par les personnes en retraite elles-mêmes !

Le rapport accumule les moyens de pressurer davantage les retraité·es, ce qui aura de graves conséquences sur le pouvoir d'achat et le montant des pensions :

- **Nouvelle augmentation de la CSG** qui passerait de 8,3 à 9,2 % et augmentation de la part de CSG non-déductible dans les pensions (800 millions d'euros), cela représente une autre manière d'augmenter le poids de la CSG.
Ce coût de massue viendrait après celui du 1^{er} janvier 2018 qui a diminué les pensions de 1,1 %, dans une période de gel des pensions. Depuis l'arrivée du Président E. Macron, qui s'est fait élire sur la promesse « *Avec moi, le pouvoir d'achat des retraité·es sera maintenu* », les pensions ont perdu 5,5 % de pouvoir d'achat !
- **Retraité·es rendus imposables ou subissant une augmentation des impôts par la réduction du plafond de l'abattement de 10 % de l'impôt sur le revenu** (1,5 milliard d'euros). Cette augmentation des impôts mettrait fin à la volonté d'alléger la charge fiscale des retraité·es aux revenus modestes. Ce serait accroître les inégalités.
- **Durcir les critères d'attribution de l'APA**, c'est inadmissible alors que le Reste à Charge pour les personnes en perte d'autonomie est énorme.

Les retraité·es pourraient être pressurés, sous prétexte qu'ils n'ont pas subi le chômage partiel et que leur pension n'a pas baissé. C'est oublier que les pensions n'ont pas suivi le coût de la vie : ces dernières douze années, les prix ont augmenté de 13 %, le Smic a progressé de 20 % et les pensions nettes seulement de 8,60 %. Le récent rapport de la DRESS montre même que le niveau de vie médian des retraité·es a diminué de 1,9 %, de 1 854 € mensuel en 2017 à 1 818 € en 2018.

Cette attaque frontale contre le pouvoir de vivre des retraité·es vient après les effets catastrophiques d'une politique qui les a sacrifié·es pendant la crise sanitaire, notamment par manque de lits de réanimation dans les hôpitaux, de fourniture de protections aux personnels des Ehpad et des aides à domicile.

Les remises en cause des droits des retraité·es, qui ont travaillé et cotisé toute leur vie pour les obtenir, sont la conséquence d'une vision portée par trop de « responsables », celle de retraité·es accusés d'être improductifs, inutiles dans le meilleur des cas, parfois même de n'être qu'un coût. Même le terme « retraité » disparaît au profit de termes connotés comme vieux, personnes âgées, aînés, seniors, baby-boomers. Les retraités ont disparu des instances nationales et départementales, ils n'ont ni ministre ni même un secrétaire d'État.

Sacrifié·es pendant la crise, pressuré·es depuis des années avec une accélération depuis 2017, les retraité·es ne se laisseront pas faire. Nous exigeons une prise en charge à 100 % par la Sécurité sociale des dépenses liées à l'aide à l'autonomie, prise en charge intégrée dans la branche maladie de la sécurité sociale, dont les recettes doivent être renforcées justement. Il faut augmenter la masse salariale en reprenant ce qui a été accaparé par les actionnaires. Il faut supprimer les exonérations de cotisations sociales, qui ne créent aucun emploi mais améliorent les dividendes. Et il faut faire cotiser l'ensemble des revenus créés par le travail dans les entreprises, dont les profits.

Olivier Jouchter (UCR-CGT, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil cedex)
Didier Hotte (UCR-FO, 141 avenue du Maine, 75680 Paris cedex 14)
Jacqueline Valli (UNAR-CFTC, 128 avenue Jean Jaurès, 93697 Pantin cedex)
Marylène Cahouet (FSU, 104 rue Romain Rolland, 93260 Les Lilas)
Gérard Gourguechon (UNIRS-Solidaires, 31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris)
Marc Le Disert (FGR-FP, 20 rue Vignon, 75009 Paris)
Francisco Garcia (Ensemble & solidaires - UNRPA, 47 bis rue Kléber, 93400 St Ouen)
Michel Denieault (LSR, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil)